

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025
MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN

RAPPEL DES CONSIGNES DU PTI

Le plan triennal d'immobilisation (PTI) regroupe un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la Municipalité prévoit réaliser et initier au cours des trois prochaines années.

L'adoption du PTI confirme l'intention du conseil municipal, ce n'est pas une autorisation de dépenser ni un engagement ou une garantie de réalisation.

Certains projets figurent au PTI sous réserve d'approbation gouvernementale, registre des citoyens, sondage pour les travaux d'infrastructures, etc.

Le conseil municipal peut modifier ses intentions et chaque projet doit être approuvé à l'avance.

FINANCEMENT

Augmentation du niveau du cadre financier d'investissement annuel afin de permettre plus de projets tout en maintenant un service de dette évoluant au rythme du budget.

Des projets pouvant être subventionnés par le TEQC 2019-2023 ont été identifiés. Le montant confirmé par le MAMH est de 837 709\$.

Des projets pouvant être subventionnés par le ministère de Transport (MTQ) ont été identifiés. Le montant confirmé par la MTQ pour le Programme d'aide à la voirie locale, Volet redressement (ponceaux sur rang Petit-2), est de 1 455 594\$ pour un total de projet : 1 887 415\$ (Taxe foncière spéciale et emprunt)

Des projets pouvant être subventionnés par les affaires municipales et de l'habitation ont été identifiés. Le montant confirmé par le MAMH pour le programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM), est de 75 000\$

Des projets pouvant être subventionnés par la MRC de Bonaventure pour la phase 2 de l'entrepôt de Recycle-Plus de 52 370\$ pour un total de 141 522\$

Des projets pouvant être possiblement subventionnés par Bâtiments Communautaires verts et inclusifs ont été identifiés. Le montant de BCVI serait possiblement de \$1 484 351.00, pour un total de projet \$2 052 067.00 (taxe foncière spéciale, emprunt, autres subventions).

Des projets pouvant être subventionnés par URLS et MRC de Bonaventure pour les régions du Québec ont été identifiés. Les montants confirmés totaux sont de \$61 780.00 pour un total de \$71 780.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025
MUNICIPALITÉ DE HOPE TOWN

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Chaque année, en décembre, le conseil municipal adopte le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières suivantes.

Le programme triennal d'immobilisations détaille l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que la municipalité prévoit effectuer au cours des trois prochaines années.

Ces dépenses représentent les coûts de réalisation des projets d'immobilisation de la municipalité, C'est-à-dire l'acquisition de biens ou l'exécution de travaux pour entretenir les infrastructures.

2023-2024-2025

Nature des infrastructures	2023	2024	2025
Infrastructures des routes	2 725 124\$	-	100 000\$
Bâtiments	141 522\$	- \$	5 000\$
Parcs et sites des loisirs	10 000\$	5 000\$	5 000\$
Informatique	-	-	-
Vieille école	2 052 067\$		
Jeux (phase 2 parc)	71 780\$		
	5 000 493\$	5 000\$	110 000\$

Financements			
Activités de fonctionnement	10 000\$	5 000\$	110 000\$
Subvention – TEQC 2019-2023	837 709\$	-	-
Subvention PRABAM	75 000\$	-	-
Subvention MTQ	1 455 594\$	-	-
Subvention BCVI	1 484 351\$		
Subvention MRC Bonaventure	52 370\$	-	-
Subvention Phase 2 Parc	61 780\$		
Règlement d'emprunt (PAVL)	431 821\$	-	-
Règlement d'emprunt (École)	567 716\$		
Règlement d'emprunt (garage)	14 152\$		
Règlement d'emprunt (phase 2 parc)	10 000\$		
	5 000 493\$	5 000\$	110 000\$

Avis Public de convocations pour la réunion extraordinaire du PTI. : 6 décembre 2022
Séance extraordinaire adoption du PTI 2022-2023-2024 : 15 décembre 2022